5e Année N° 10 Décembre 1936

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le Dr Bonnamour, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier :* M. P. Guillemoz, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL { France et Colonies Françaises. . . . . 15 francs
Etranger.. . . . . 20 —

2.337 Membres *MULTA PAUCIS* Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 8 Décembre, à 20 h. 30

1° *Vote sur l'admission de :*

M. Morand, 20, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Pouchet et Dr Bonnamour. — M. Choullarian Vartan, 200, rue Paul-Bert, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Pouchet et Dr Bonnamour. — M. Nayme (Jean), étudiant en pharmacie, 6, rue Beaulieu, Roanne (Loire), parrains MM. Laruc et Combet. — M. Locquin (Marcel), 9, rue Jeanne-d'Arc, Lyon, *Mycologie*, parrains M. Josserand et Dr Bonnamour. — M. Vidal (Maurice), Plazac (Dordogne), *Préhistoire*, *Anthropologie*, parrains MM. R. May et professeur Cardot. — M. Roth (Paul), Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5e), parrains MM. les Drs Riel et Bonnamour. — M. Delvincourt (L.), 3, rue Totus, Nîmes (Gard), *Coléoptères franco-rhénans*, parrains MM. les Drs Riel et Bonnamour. — Mlle Cluze, 22, rue Germain, Lyon (6e), parrains Dr Riel et M. Pouchet. — Mlle Croutaz, 7, rue d'Ivry, Lyon (4e), parrains MM. Defaïsse et Pouchet. — M. Parpillon (Gabriel), 2, rue de Verdun, Clos Bissardon, Lyon, parrains MM. Favrin et Pouchet. — M. Bussac (Julien), 166, rue Cuvier, Lyon (6e), parrains MM. Drevet et Guillemoz. — M. Guillaume (Robert), 104, chemin du Château-Gaillard, Villeurbanne, parrains MM. Drevet et Guillemoz. — M. Egbers, 28, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon (2e), parrains MM. Desvigne et Guillemoz. — M. Moyne

Numérisation Société linnéenne de Lyon

(Paul), 7, rue d'Ivry, Lyon (4e), parrains Dr Riel et M. Guillemoz. — M. Roussy (Louis), Huberia, Aigle (Vaud, Suisse), *Entomologie apicole*, parrains MM. Perret-Maisonneuve et Dr Bonnamour. — M. Cottave (Jh.), 27, rue Chalopin, Lyon (7e) (réintégration). — Mme Frémont, 41, rue Garibaldi, Lyon (6e), (réintégration). — M. Pichon (A.-L.), haut commissaire des Douanes chinoises, 28, rue Washington, Paris (8e) (réintégration).

2° Propositions en vue du renouvellement du Conseil d'administration.

3° Composition du prochain volume d'*Annales*.

4° Budget prévisionnel pour 1937.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 10 Décembre, à 20 h. 30

1° Compte rendu de l'année 1936.

2° Renouvellement du Conseil d'administration.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 12 Décembre, à 17 heures

1° M. Viret. — Présentation du plan en relief établi par M. Haumesser, sur les feuilles au 50.000e, de Lyon et de Givors.

2° M. le Dr Bonnamour. — Présentation et analyse du livre de M. Vergiat : *Les Rites secrets des primitifs de l'Oubangui.*

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 14 Décembre, à 20 h. 30

1° Election du Bureau pour 1937.

2° M. G.te Nétien. — La vallée de la Cance (Ardèche).

3° M. Queney. — Botanique et radiesthésie.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 16 Décembre, à 20 h. 30

1° M. Testout. — Etude sur les types de la collection Donzel (Lépidoptères) : présentation de photographies.

2° M. Mouterde. — Liste des Lépidoptères de Lyon.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 21 Décembre, à 20 heures

1° M. Josserand. — *a)* Description de quelques Omphales ; *b)* Présentation d'ouvrages récents.

2° Questions diverses.

3° Présentation de champignons frais.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

GROUPE DE ROANNE

Assemblée générale annuelle le Lundi 7 Décembre, à 20 h. 30
Palais de Justice (2e étage)

1° Compte rendu moral et financier.
2° Bureau pour 1937.
3° Projet d'une exposition d'histoire naturelle générale.
4° Excursions et conférences.
5° Questions diverses.

EXONÉRATIONS

M.lle J. Eud (Toulouse) et M. A.-L. Pichon (Paris) se sont inscrits comme membres à vie.

DON

M. P. Pannetier (Lyon), 5 francs.
Nos remerciements.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION BOTANIQUE

Séance du 9 Mai 1936

Sur l'anatomie de « Carex Alpins »

Par MM. Nétien et Mileff.

(Note résumée.)

Notre étude a porté sur des échantillons récoltés dans les massifs de l'Oisans et du Briançonnais. Nous nous étions proposés deux buts :

a) Essai d'une détermination de l'espèce alpine par l'étude anatomique ;

b) Modifications histologiques de la plante alpine.

D'après les recherches d'autres auteurs, en particulier Mazel (1891), Bornet *(Rev. Gén. Bot.*, 1891) et Wandakurova (1927), et nos observations personnelles, la structure des Carex ne varie pas beaucoup d'espèce à espèce. Il est inutile de rechercher par l'examen histologique un moyen de détermination aussi précis que ceux donnés dans les Flores.

Après un examen détaillé de cette structure, nous retrouvons les mêmes éléments signalés par les auteurs : Duval-Jouve (1873), Spinner (1903), Peiffer (1927), c'est-à-dire la présence des cellules bulliformes, les proliférations en cône, la disposition des stomates ; mais il est possible de trouver des modifications de structure résultant de l'adaptation écologique de ces espèces alpines. (luminosité intense, milieu aquatique, rochers nivaux, combe à neige, etc.). Ces modifications portent sur deux organes : le rhizome et la feuille.

Dans les différents échantillons analysés *(Carex firma, alpestris, curvula, dioica, nigra, atrata, ferruginea, frigida, fœtida, Davalliana, bicolor, Elyna*

Numérisation Société linnéenne de Lyon

Bellardi, carycina), les rhizomes présentent un caractère commun consistant en une sclérification de la moelle que l'on ne trouve pas dans les carex de plaine, et un épaississement des parois des cellules endodermiques, enfin la disposition des faisceaux libéro-ligneux se fait sur un seul rang.

La structure et la morphologie des feuilles répondent aux conditions écologiques de ces espèces, en particulier à la grande intensité lumineuse de la

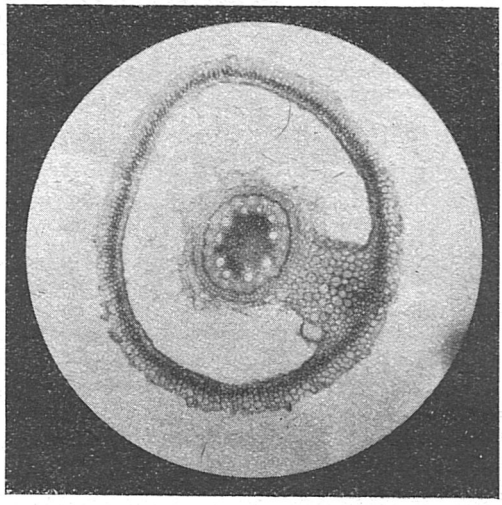

Rhizome de *Carex frigida*.

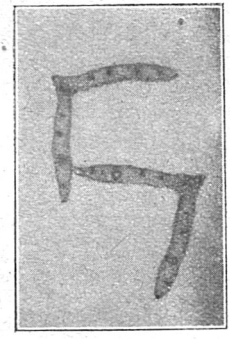

Feuille
de *Carex alpestris*.

prairie alpine. Les stations de crêtes, rochers, nous donnent des feuilles cylindriques, avec *Carex curvula, Elyna carycina, Bellardi*, ou des feuilles recourbées sur la nervure médiane, avec *C. rupestris, C. nigra*. On note le développement des parenchymes palissadiques, et des îlots scléri'iés dans les limbes. Les prairies plus ou moins humides des combes, les rochers suintants (Ass. à *C. ferruginea*, Ass. à *C. firma)* ont des carex à structure nettement différente : feuille plane à nervure médiane, peu saillante, tissu lacuneux important dans les limbes avec faible parenchyme palissadique *(C. ferruginea, frigida, firma, fœtida)*, sclérenchyme très réduit.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 18 Novembre 1936

Présentation d'Hyménoptères. — V. Superfamille des « Chalcidoidea » Notes d'élevage.

Par M. le Dr Philibert Riel

Cf. *Bull. bi-mensuel*, IX (1930), n° 14, 3 juin, p. 98.

Toutes les espèces ont été déterminées par M. Charles Ferrière, que nous sommes très heureux de remercier de son extrême obligeance.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

a) Famille des « Torymidae ».

Torymus elegans Boheman. — *Ain :* La Pape, marais, galle de *Rhabdophaga rosaria* H. Löw, sur *Salix purpurea* L., 1er avril 1928 ; I, 19 mai.

Torymus sapphyrinus Fonscolombe. — *Ain :* La Pape, marais, galle de *Rhabdophaga rosaria* H. Löw, sur *Salix purpurea* L., 1er avril 1928 ; I 11 mai.

Torymus regius Nees. — *Rhône :* Dardilly, galle tombée de *Dryophanta folii* L., 9 avril 1911, I 17-18 avril.

Torymus urticae Perris. — *Rhône :* Caluire, au bois des Brosses, galle de *Perrisia urticae* Perris, sur *Urtica dioica* L., 24 octobre 1910, I, 15-29 avril 1911.

Monodontomerus obsoletus Fabricius. — *Ardèche :* La Voulte-sur-Rhône, cocon de *Zygaena occitanica* Villiers, 19 juin 1927, I juillet.

Eurytoma dentata Mayr. — *Ain :* La Pape, chemin de halage, galle d'*Asphondylia scrophulariua* Tavares, communication orale (= *A. scrophulariae* auct. non Tavares), 10 juillet, I 29-30 juillet.

b) Famille des « Pteromalidae ».

Pteromalus puparum Linné. — *Rhône :* Vaulx-en-Velin, chrysalide de *Pieris brassicae* L., 20 août 1909, I 12 septembre.

Dibrachys boucheanus Ratzeburg. — *Rhône :* Vaulx-en-Velin, cocons d'*Apanteles glomeratus* L., 20 août 1909, I 5-15 septembre.

Psychophagus omnivorus Walker. — *Rhône :* Chaponost, chrysalide de noctuelle, 2 avril 1911, *legit* Colleur, I 22 avril ; Saint-Genis-Laval, chrysalide de noctuelle, 5 mars 1911, *legit* Colleur, I 1-2 mai.

c) Famille des « Encyrtidae ».

Copidosoma coleophorae Mayr. — *Rhône :* Lyon-Croix-Rousse, rue Valentin-Couturier, chenilles de *Depressaria heracliana* De Geer sur *Pastinaca opaca* Bernardi, I 11 août 1916, chenille momifiée 9 août, I 26 août. — *Ain :* La Pape, vallon de la Cadette, chenille de *Coleophora auricella* Fabricius sur *Stachys recta* L., I 5 juin 1914, I 2 juillet.

Litomastix truncatellus Dalman. — *Rhône :* Lyon, aux Massues, chenille de *Tephroclystia linariata* Schiffermiller et Denis dans les fruits de *Linaria vulgaris* Tournefort, 29 août 1909, P 13 septembre, I 10 mai 1910.

Paralitomastix varicornis Nees. — *Rhône :* Lyon-Croix-Rousse, chenille momifiée d'*Anarsia lineatella* Zeller, provenant d'un fruit de *Persica vulgaris* Miller, 15 août 1911, I 31 août.

Anthemus pini Ferrière. — *Hautes-Alpes :* Chemin de la Roche-de-Rame aux Lacs de l'Ascension, près des Chalets du Puy, 1.500 mètres, *Leucaspis pini* Hartig, sur *Pinus sylvestris* L., 12 juillet 1927, I 20 juillet.

d) Famille des « Eulophidae ».

Euplectrus bicolor Swederus. — *Ain :* Neyron, chenille verte sur *Artemisia vulgaris* L., I 6 juin 1913, I 18 juin.

Tetrastichus rapo Walker. — *Rhône :* Vaulx-en-Velin, cocons d'*Apanteles glomeratus* L., 20 août 1909, I 26 août-14 septembre.

Tetrastichus roeselliae De Geer. — *Ain :* La Pape, marais, galles de *Rhabdophaga rosaria* H. Löw, sur *Salix purpurea* L., 1 avril 1928, I avril-mai.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

SECTION MYCOLOGIQUE

Recherches expérimentales du Professeur L. Binet sur l'intoxication des champignons

Par M. le Dr Bonnamour.

Le Dr Binet, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris et son élève J. Marek viennent de faire connaître (Académie des Sciences, 1936 ; Académie de Médecine ; *Presse Médicale*, 9 septembre 1936) le résultat de leurs expériences sur l'intoxication par les champignons. Les conclusions thérapeutiques qu'ils en tirent étant très importantes, nous croyons qu'il est utile de les faire connaître le plus possible, car, comme le dit Dujarric de la Rivière : « dans une lutte aussi difficile que celle que les médecins soutiennent contre l'intoxication fongique, il est bon de multiplier les armes. »

Les expériences de ces auteurs ont été effectuées avec de la poudre d'amanite desséchée qui garde longtemps sa toxicité. Les travaux de Radais et Sartory ont montré que la toxicité n'est pas atténuée au bout d'un an pour le champignon desséché et subsiste encore après un vieillissement de dix années. Cette poudre a servi à une préparation injectable en macération dans du sérum physiologique ou bien elle a été administrée telle quelle par voie digestive.

Pour les injections sous-cutanées, les doses ont varié, par kilo d'animal, de 0 gr. 010 à 0 gr. 020 de champignon desséché. Par voie digestive elles ont été de 0 gr. 100 par kilo.

Toutes ces doses entraînent les phénomènes bien classiques de l'intoxication fongique : période de latence pendant huit à dix heures, puis asthénie, paralysie, troubles digestifs et convulsions qui amènent la mort en vingt-quatre à trente-six heures.

Or l'étude de ces animaux ainsi intoxiqués montre qu'il se produit dans leur sang une diminution de plus en plus considérable de sucre.

Chez des chiens auxquels on a injecté sous la peau de la poudre d'amanite ou auxquels on a donné à manger de cette poudre, on voit la quantité de sucre de leur sang passer de 0 gr. 95 (quantité normale) à 0 gr. 48 si la dose de toxique est faible, à 0 gr. 28 si la dose est plus forte et même à 0 gr. 16 au moment de la mort.

Chez des lapins préparés de la même façon la quantité de sucre dans le sang a passé de 0 gr. 90 (quantité normale) à 0 gr. 43 et 0 gr. 21 pour 1.000.

Il faut souligner que des extraits de champignons non toxiques : *Amanita rubescens*, *Boletus edulis* ont été préparés et étudiés de la même façon et que les résultats ont été négatifs.

On peut donc conclure que l'intoxication par l'amanite phalloïde amène une diminution considérable du taux du glucose sanguin. Les convulsions observées chez les animaux en expérience sont des *convulsions hypoglycémiques*. Cette hypoglycémie est le signal majeur du syndrome humoral étudié.

De là découle tout naturellement une thérapeutique appropriée : la médication glucosée.

Si à des lapins intoxiqués, comme on l'a dit, on pratique des injections intraveineuses de sérum glucosé à 40 pour 1.000 à la dose de 20 cc. répétées quatre ou cinq fois dans la journée, la première étant faite huit à dix heures après le début de l'intoxication, les animaux survivent et guérissent alors que les témoins intoxiqués et non traités meurent tous.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

Si on fait à un chien ayant ingéré une dose mortelle d'amanite phalloïde, alors que l'animal est mourant, une injection de 200 cc. de sérum glucosé à 40 pour 1.000, on amène une véritable résurrection : le chien se met debout, saute et aboie.

Il n'y a pas eu encore d'application pratique de cette méthode chez l'homme. Mais en présence d'un intoxiqué par les champignons il sera facile d'appliquer cette thérapeutique sucrée : injection intraveineuse ou intrarectale (lavement) de sérum glucosé à 40 pour 1.000 (200 à 300 cc.), ingestion de sucre, répétées plusieurs fois par jour.

Cette méthode pourra, du reste, parfaitement être combinée avec d'autres, en particulier avec le traitement organothérapique de Limousin (mélange estomacs et cervelles de lapins).

En tout cas, comme conclut le professeur Binet : « elle est sans danger, elle ne sera peut-être pas sans efficacité. »

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Sur l'âge des sables marins de la Croix-Rousse

Par M. J. Viret.

Des travaux de sondage sont actuellement en cours d'exécution en vue de déterminer le meilleur trajet possible du tunnel projeté sous la Croix-Rousse.

Une galerie de recherches, creusée perpendiculairement au Rhône, à la hauteur du nº 1 de la place Chazette, a traversé 110 mètres de mollasse marine avant d'atteindre le granit. Le hasard et aussi la vigilance attentive du chef de chantier ont permis la découverte, dans un lit sableux, à quelques mètres de la ligne de rivage miocène, d'un tronc d'arbre pourri et d'une molaire inférieure d'un sanglier fossile, *Sus major* Gervais.

Cette trouvaille permet de préciser l'âge des sables marins. En effet, *Sus major* est surtout une espèce du Miocène supérieur ou Pontique, mais qui existe cependant aussi à San Isidro, près de Madrid, dans des couches représentant l'extrême sommet du Miocène moyen (sous-étage Sarmatien). Comme le Pontique est ici même continental, c'est donc que le sommet des sables marins de la Croix-Rousse représente l'équivalent du Sarmatien si développé surtout dans l'Europe orientale.

Notes de folklore colonial
De l'emploi médical par les indigènes de quelques plantes de l'Oubanghi-Chari (Afrique équatoriale française)

Par M. A.-M. Vergiat (Groupe de Roanne)

(Suite)

Euphorbiacée, Euphorbia sapini de Wild. (pl. II).

Noms indigènes : Vogo (Banda), *Batigo* (Ali), *Mbi* (Manja), *Donjoni* (Manja), *Songo-sélé* (Mbaka-Manja), *Kitiby* (Babinga, pygmée).

Arbuste de demi-savane à forme de candélabre, tiges rondes, épineuses, bouquet de feuilles charnues à l'extrémité ; latex blanc abondant.

Floraison en janvier, fructification en février, capsules à trois graines.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

Cette plante est employée comme stupéfiant pour les poissons. Le latex vénéneux est employé comme poison d'épreuve (ordalie) en instillation dans les yeux ; il sert également à empoisonner les flèches et les sagaies.

De tous les animaux, seul le rhinocéros consommerait cette plante.

Labiée, Coleus floribundus (N. E. Br.) Robyns et Lebrun, variété longipes Rob. et Leb.

Noms indigènes : Dazo (Banda), *Dazou* (Manja).

Herbe cultivée pour son tubercule comestible ; feuilles et tiges velues. La décoction des feuilles, très amère, est employée contre le ténia ; contre les vers oxyures, les feuilles fraîches, froissées, sont introduites dans l'anus.

Labiée, Ocimum canum Sims.

Noms indigènes : Gouroulou (Mbi), *Biroulou* (Togbo), *Wélé* (Gbaya), *Tété* (Sango), *Sâhagna* (Manja).

Herbe odoriférante (basilic) cultivée parfois auprès des cases, fleurit en mai-juillet.

La décoction des feuilles est employée contre les douleurs intestinales ; on la fait boire aux femmes après leurs couches et aux enfants venant de naître.

Celui qui a la migraine se frotte les tempes avec des feuilles écrasées dans de l'huile.

Contre la toux, la bronchite, on prépare une décoction des feuilles dans laquelle on jette un peu de farine de maïs ou de manioc et l'on consomme ce potage.

Légumineuse césalpiniée, Bauhinia Thonningii Schum. (pl. II).

Noms indigènes : Engé (Banda), *Douma* (Manja, Gbaya), *Kolongo* (Ali).

Arbre de demi-savane et savane, à l'aspect tourmenté, port étalé ; la forme des feuilles est caractéristique et rappelle celle du réticule; grappes de fleurs blanches en juillet-août, longues gousses aplaties.

Plante très employée dans la pharmacopée indigène. Propriété générale ; astringent.

La décoction de l'écorce, des feuilles et des jeunes pousses sert à laver les plaies ; la feuille entre dans la préparation de la décoction employée pour soigner la plaie des jeunes filles excisées ; les raclures des gousses vertes sont appliquées sur les blessures et coupures ; l'extrémité des tiges cuites dans l'eau est donnée à mâcher aux enfants qui souffrent des dents. Avec les feuilles cuites dans l'eau on frictionne, dans le cas de douleurs de reins, la partie malade.

Les gousses sont récoltées à maturité et brûlées pour fournir du sel.

Cet arbre est fétiche du génie *Maoro*.

Les cendres du giu, mélangées à de l'huile, servent à préparer une pommade contre les étouffements, l'oppression. Cette pommade est appliquée sur les côtés de la poitrine du malade en pratiquant un massage, avec le petit doigt, du sternum vers le dos. On l'emploie aussi contre les crows-crows. Mélangées à du sel indigène, les cendres du gui sont appliquées sur les dents dont on souffre.

Légumineuse mimosée, Prosopis africana Taub. (pl. II).

Noms indigènes : Engéré (Banda), *Séré* (Manja), *Mangéré* (Mbi).

Arbre de savane, à feuillage de teinte vert émeraude ; gousses cylindriques,

Numérisation Société linnéenne de Lyon

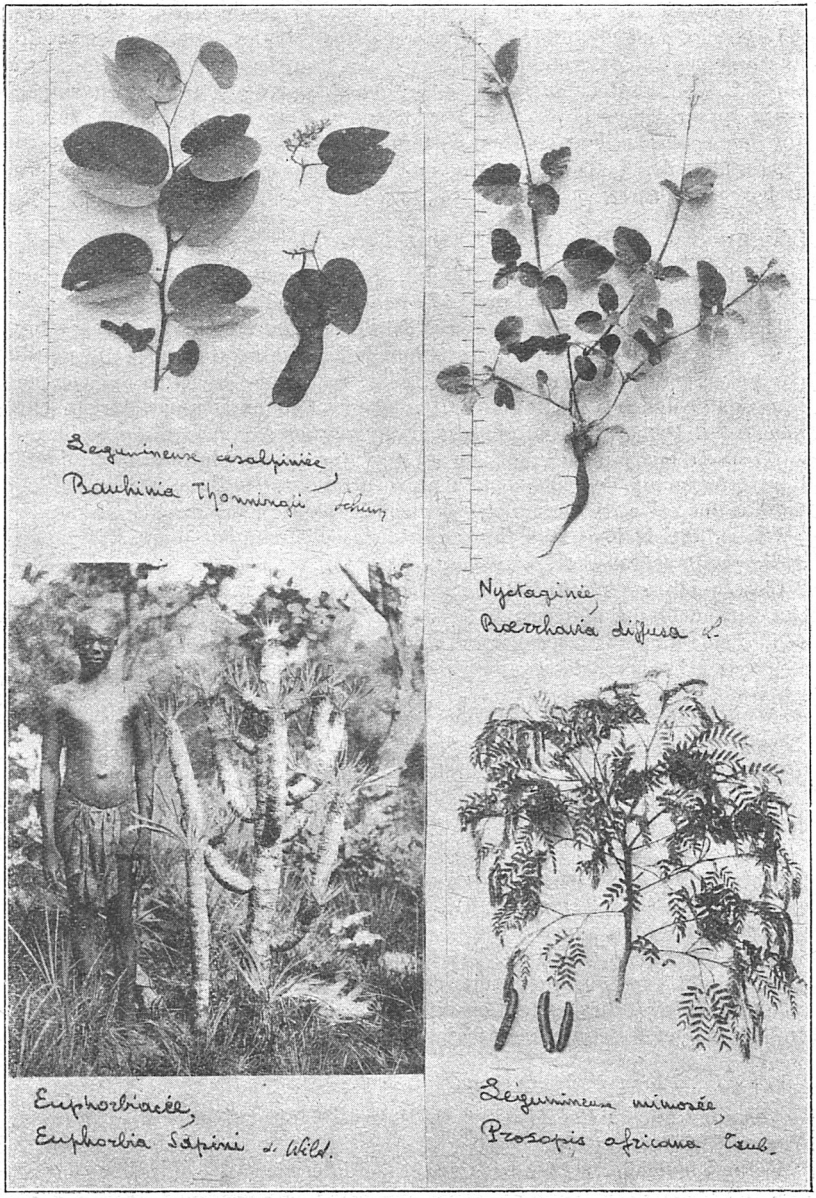

Pl. II.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

noires à maturité contenant une vingtaine de graines de teinte brun-rouge. Les graines écrasées avec celles de *Yé* (Manja), *Lég. mim. Amblygonocarpus, Schweinfurthii* Harms., sont un stupéfiant à poissons ainsi que l'écorce.

Contre les douleurs, on expose, la bouche ouverte, les dents dont on souffre aux vapeurs d'une décoction de l'écorce ; les branches de cet arbre servent à confectionner l'autel d'offrandes aux Mânes, *Ygo* des Manja. C'est sur cet arbre qu'on dépose le placenta à la naissance d'un enfant (Manja) ; le bois dur donne un excellent charbon de forge.

Aux filets de chasse et de pêche, on suspend un morceau du gui pour faire de bonnes captures.

Légumineuse papilionacée, Uraria picta (Jacq.) Desv.

Noms indigènes : Kavoro (Linda), *Damba-yavro* (Lambasi), *Dongenzé* (Manja), *Damba-kapéa* (Dakpwa), *Te-kana* (Gbaya).

Herbe de brousse ; épi duveteux de fleurs bleues-violacées en octobre.

La décoction de cette plante est donnée à boire à celui qui a été mordu par un serpent ; la décoction de la racine est employée contre les coliques intestinales des petits enfants, les femmes en font aussi usage durant leurs menstrues. Dans le cas de piqûre par un scorpion, on écrase des feuilles et après avoir fait jaillir le sang, on les applique en cataplasme sur la piqûre. Contre les maux de reins, l'indigène suspend une feuille à sa ceinture, au bas du dos et se frictionne avec la racine écrasée.

Les enfants lèchent l'épi floral qui laisse couler un suc doux, laissant un arrière-goût acidulé, très agréable.

C'est aussi une plante fétiche de la chasse aux rats *Ongo* (Banda). Le chasseur cueille un morceau de la tige de cette plante, il le revêt de la peau de la queue d'un rat capturé et en fait un talisman qu'il porte sur lui quand il se livre à la chasse de ces rongeurs.

Nyctaginée, Boerhavia diffusa L. (pl. II).

Noms indigènes : Kpwalatotcho (Banda), *Mihalifenda* (Mbali), *Ndanilalida* (Gbaya), *Lenje* (Sango) ; étym. : œil de la lune.

Mauvaise herbe des terrains vagues, bords de sentiers, villages ; panicules de petites fleurs violettes.

Le latex de la racine est employé contre les maux d'yeux. Dans le cas de points de côté, on se frictionne avec la tige et les feuilles écrasées ; elles sont appliquées en cataplasmes sur les foulures et entorses ; la racine aurait des propriétés aphrodisiaques.

Les feuilles sont abortives. Les femmes Sangos les cueillent, en font un petit paquet avec quelques fruits de *Sasa* (Sango), plante cultivée *Solanée, Solanum, spécies*, elles les font ensuite chauffer, enveloppées dans une feuille de bananier et les consomment ainsi, chaudes, le soir avant de se coucher.

Piperacée, Piper umbellatum.

Noms indigènes : Babela (Gbaya), *Babira* (Manja), *Gbongo-miya* (Banda), *Namen* (Ndri).

Herbe à feuillage vert tendre, tiges et face inférieure des feuilles blanchâtres, argentée ; quand on les froisse, elles exhalent une violente odeur.

Les feuilles sont employées en frictions contre la migraine, lourdeurs de tête ; avec la décoction, on lave les jeunes enfants, surtout les jumeaux quand ils sont maladifs. Dans le cas de furoncles, les plaies sont nettoyées avec cette décoction, puis avec une feuille fraîche on fait un pansement occlusif. Les

Numérisation Société linnéenne de Lyon

tiges écrasées avec des grains de sésame et du sel indigène sont consommées contre les vers intestinaux.

Polygalacée, Sécuridaca longepedunculata Fresen.

Noms indigènes : Latcha (Banda), *Salapé* (Dakpwa), *Malo* (Manja), *Homo* (Gbaya), *Hémo* (Ali), *Amoundéré* (Nzakara).

Arbuste de demi-savane et de savane, à feuillage retombant de teinte vert émeraude ; la fleur a une odeur de violette, fructification, juillet-août.

L'écorce de la racine exhale une violente odeur de *salicylate de méthyl.*

BIBLIOGRAPHIE

L. Rallet, *Etude Phytogéographique de la Brenne* (Thèse de la Faculté des Sciences de Poitiers, 1936).

Cette thèse apporte une contribution importante à l'étude de la flore des étangs et des landes, flore déjà connue en partie par les travaux de plusieurs phytosociologues.

Dans cette étude, M. Rallet n'a pas cru pouvoir appliquer strictement les principes de l'école de Montpellier, il s'en est tenu à l'esprit seulement ; c'est ainsi que la fréquence des espèces n'a pas été obtenue par l'emploi de carrés, mais par de simples déplacements à la surface du terrain ; la terminologie a été simplifiée ; la classification des associations est une classification écologique formée d'ensembles physionomiques ou stationnels ; dans l'analyse floristique de chaque ensemble, M. Rallet répartit les espèces en autant de catégories qu'il y a d'associations ou de groupements participant par leur voisinage au peuplement de cet ensemble ; par exemple pour la lande mésophile à *Erica scoparia* et *Ulex nanus* on a les catégories suivantes : plantes de la lande mésophile, plantes de la lande humide, plantes de la lande sèche, plantes de la prairie humide, plantes de la prairie inondée, plantes de la prairie mésophile, etc. Cette répartition des espèces dans les différents groupes, réalise ce qu'on pourrait appeler un « *spectre écologique* » qui concorde sensiblement avec la classification des espèces d'après leur degré de fidélité. Cette classification, dit l'auteur, valable pour notre région (la Brenne), devrait être modifiée ailleurs et ce que nous avons pu faire dans une région de plaine au sol uniforme ne serait peut-être pas possible ailleurs ; elle a l'avantage de bien faire ressortir les relations topographiques et génétiques existant entre les associations et nous ajouterons qu'elle rend l'exposé de M. Rallet accessible au plus grand nombre, à ceux surtout qui ne sont pas initiés à la technique phytosociologique. Ces principes posés, l'auteur étudie les groupes suivants : associations aquatiques, associations des plantes amphibies, associations des prairies, associations de landes, associations sylvatiques, associations messicoles. La flore de la Brenne présente de grandes analogies avec celle de la Sologne voisine, flore de terrain siliceux relativement pauvre ; certaines associations y sont assez mal représentées : association à *Cicendia*, lande tourbeuse à *Erica tetralix*, tourbières à sphagnum et aulnaie, par exemple ; l'association la plus importante de la végétation naturelle est la lande à *Ericaria scoparia* et *Ulex nanus*. Les recherches de l'auteur ont porté non seulement sur les phanérogames, mais aussi sur les muscinées, les lichens, les algues benthiques et planctoniques ; ces dernières lui ont fourni un matériel

Numérisation Société linnéenne de Lyon

riche de plus de 300 espèces. Un chapitre intéressant est consacré à la répartition des associations végétales de la Brenne. M. Rallet a dressé les plans à 1 /10000 d'un grand nombre d'étangs avec leurs ceintures végétales représentées par des hachures conventionnelles ; on peut ainsi se rendre compte aisément des zones de végétation et de leur importance relative ; un travail analogue est fait pour les monticules et les landes. Ces plans, au nombre d'une cinquantaine, avec les tableaux comparatifs d'espèces qui suivent, rendent sensibles aux yeux, bien mieux que les descriptions, l'irrégularité des zones végétales : un fait qui ressort particulièrement bien, c'est la pénétration des espèces des zones les unes dans les autres, d'où il semble résulter que les associations qu'on y peut distinguer sont des coupures artificielles opérées à travers une succession continue.

En ce qui concerne le dynamisme des associations l'auteur s'en est tenu à une prudente réserve ; il n'a guère pu observer que les successions des forêts en exploitation, le retour des cultures à la friche et à la lande ou encore la passage brutal de la lande à la culture par défrichement. Que les étangs évoluent vers la lande, la lande vers la forêt qui représenterait le « *climax* », c'est son opinion, conforme à celle émise par d'autres phytosociologues, mais ce n'est qu'une opinion exprimée hypothétiquement, l'évolution est trop lente pour qu'on puisse rien affirmer avec certitude. Pour l'instant, c'est la lande qui paraît être la forme la plus stable constituant, suivant la terminologie des phytosociologues, un « *subclimax* ». Dans un autre chapitre, M. Rallet résume l'histoire de la Brenne; nous en retiendrons seulement le fait que les étangs qui couvrent cette région sont tous l'œuvre de l'homme, œuvre qui a amené une modification importante de la flore. L'auteur examine ensuite la nature et l'origine probable des éléments qui composent la flore de la Brenne : éléments méditerranéens, sarmatiques, euro-sibériens, montagnards et plantes à aires disjointes ; par la prédominance des espèces atlantiques *(sensu-lato)*, la Brenne appartient au secteur armorico-aquitanien de Braun-Blanquet, ou armorico-ligérien de Flahault, on n'y relève aucune espèce endémique à moins qu'on ne considère comme telles, *Ptychotis thorei* qui est plutôt une endémique du S.-O. et *Isoetes tenuissima*, forme d'*Isoetes variabilis*, qui ne se trouve qu'en Sologne, en Brenne et dans le Limousin.

Un soin particulier est apporté à la détermination des limites atteintes par les espèces méditerranéennes ; ce qui confirme en les précisant les observations faites par différents auteurs.

L'auteur termine son travail par des considérations d'ordre local et par des vues personnelles se rapportant à la doctrine des associations ; il discute à la lumière de ses propres observations la valeur des critiques faites à cette doctrine, puis exprime son opinion personnelle de la façon suivante : « On s'apercevra peut-être un jour que les associations végétales n'ont jamais existé que dans l'esprit de leurs inventeurs... qu'importe si leur étude a été féconde et a fait reculer dans sa sphère la limite des connaissances humaines. On ne saurait demander plus à une hypothèse scientifique ». Oui, toute la question est en effet de savoir si cette étude a été féconde ; on peut du moins affirmer (et la valeur du travail de M. Rallet le prouve) qu'elle a renouvelé l'intérêt des études botaniques.

A. Queney.

Numérisation Société linnéenne de Lyon

ENVOIS A LA BIBLIOTHÈQUE

A. Rebouillon, Contribution à l'étude pratique des vers à soie à cocons blancs. Station séricicole, Les Arcs (Var) (Extrait des *Annales de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier*, t. XXIV, 1936).

H. Perrier de la Bathie, Biogéographie des plantes de Madagascar, Paris, Société d'Editions géographiques, maritimes et coloniales, 17, rue Jacob, 1936.

J. Vinson, New species of Carabidae from Mauritius (Extrait de *Stylops, a Journal of taxonomic Entomology*, 1935).

J. Vinson, Les Coccinelles des îles Mascareignes (Extrait de la *Revue Agricole de l'Ile Maurice*, 1936).

P. Laumont et J. Erroux, Observations tératologiques sur l'orge (Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord*, 1935).

L. Ducellier, Observations sur la dégénérescence de quelques plantes cultivées en Algérie (Institut agricole d'Algérie).

L. Ducellier, Quelques observations sur l'*Aegilops ventricosa* Tausch et son hybridation naturelle en Algérie avec le blé (Extrait du *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord*, 1935).

L. Ducellier et P. Laumont, La luzerne et sa culture en Algérie (Extrait du *Bulletin de la Société des Agriculteurs d'Algérie*, 1936).

P. Laumont et M. Simonet, Etude génétique et cytologique des formes tendroïdes apparues dans la descendance de l'hybride intergénérique *Ægilops Triuncialis* L., *Triticum Durum* Desf. (Extrait des *Comptes Rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, 29 avril 1935).

A. Becherer, Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässpflanzen) in den Jahren 1932 und 1933 (Extrait de *Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft*, 1934, Bd. 43, heft I).

A. Becherer, Fortschritte in der Systematik und Floristik der Schweizerflora (Gefässplanzen) in den Jahren 1934 und 1935 (Extrait de *Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft*, 1936, Bd. 45).

J.-H. Schaaffner, The tendency toward progression or perfective development in plant evolution (Extrait de *Ohio Journal of Science*, 1936).

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

M. L. CONILL, directeur d'école honoraire, à Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales), désirerait des préparations microscopiques concernant la botanique, la zoologie, la bactériologie (histologie, anatomie, morphologie, etc,). Il offre en échange des plantes des Pyrénées-Orientales, de France et d'Europe. Faire connaître conditions d'échange et adresser liste des préparations pour choix.

A vendre, en totalité ou par fractions, collection d'environ 150 pièces préhistoriques, taillées et polies, comprenant haches, flèches, lames, etc. Photos grandeur naturelle des plus beaux spécimens sur demande. Faire offre à M. Jean GAUTIER-PARDÉ, 51, rue du Moing, Montargis (Loiret).

Une bonne nouvelle pour les Lépidoptéristes !

La Librairie ancienne J. MONGENET, Petit Saconnex, Genève (Suisse), offre quelques exemplaires neufs du magnifique ouvrage de :

Jules CULOT. — *Noctuelles et Géomètres d'Europe*

paru de 1909 à 1919, aux conditions suivantes, qui constituent une *réelle occasion :*

Numérisation Société linnéenne de Lyon

L'ouvrage complet, 4 volumes en 93 livraisons, texte important, et 152 planches dont 151 dans le coloriage original qui fit sa réputation :

a) En une fois, au lieu de 2.020 francs français : 1.300 francs ; franco de port et d'emballage, frais de remboursement compris.

b) Par séries de 10 livraisons, mensuellement ou bimensuellement (au gré du souscripteur) : 1.500 francs. Payables par tranches de 150 francs à chaque envoi, port, emballage et remboursement compris.

Envois exclusivement contre remboursement ou contre payement d'avance au compte de chèques postaux de la Librairie MONGENET, Lyon, 1495. Dans ce dernier cas, réduire de 8 francs le montant global ou de 2 fr. 50 chaque règlement partiel.

TABLE DES MATIÈRES, 1936

1° Anthropologie et Biologie.

M. Larue. — Les fouilles de la station paléolithique du Saut du Perron à Villerest, près Roanne 128
A. Mercier. — De l'emploi des fientes dans la médecine populaire du XVIII[e] siècle 41
A. Mercier. — Les urines dans la médecine populaire 97
A.-M. Vergiat. — Notes de folklore colonial. De l'emploi médical par les indigènes de quelques plantes de l'Oubanghi-Chari (Afrique équatoriale française) 145-159

2° Botanique.

H. Gindre. — L'Hortensia et ses marraines 36
H. Gindre. — Sur quelques plantes douteuses mentionnées dans la Bible 89
M. Mérit. — Compte rendu de l'herborisation de Chandieu (Isère), août 1936 91
C. Meyer. — Hormones et végétaux 56
G. Nétien. — La plaine d'Ambronay en septembre 1935 22
G. Nétien. — Revision sur la Flore de Cariot des stations de *Primula elatior* Jamp. 139
G. Nétien et Mileff. — Sur l'anatomie des Carex alpins 155
A. Quantin. — L'évolution de la végétation à l'étage de la chênaie dans le Jura méridional 103
L. Revol et G. Nétien. — Revision dans la Flore de Cariot des stations de *Lathyrus sphæricus* Retz. 140
M[me] A. Reynaud-Beauverie. — Le Milieu et la Vie en commun des plantes. Notions pratiques et Phytosociologie 120
A. Tronchet. — Observations sur les ponctuations tactiles des Cucurbitacées 4
A. Tronchet. — Lichens récoltés dans la région de Beaufort (Savoie) . 19
A. Tronchet. — Sur quelques Hépatiques de Beaufort (Savoie) 21

3° Entomologie.

G. Audras. — Une nouvelle station de *Royerella Villardi* Bed. Coléoptère silphide aveugle 37
G. Audras. — Capture d'*Hyperà velutina* Boh. (Coll. Curculionide), nouvelle espèce française 73
G. Audras. — L'*Arum dracunculum* et les insectes 142

Numérisation Société linnéenne de Lyon